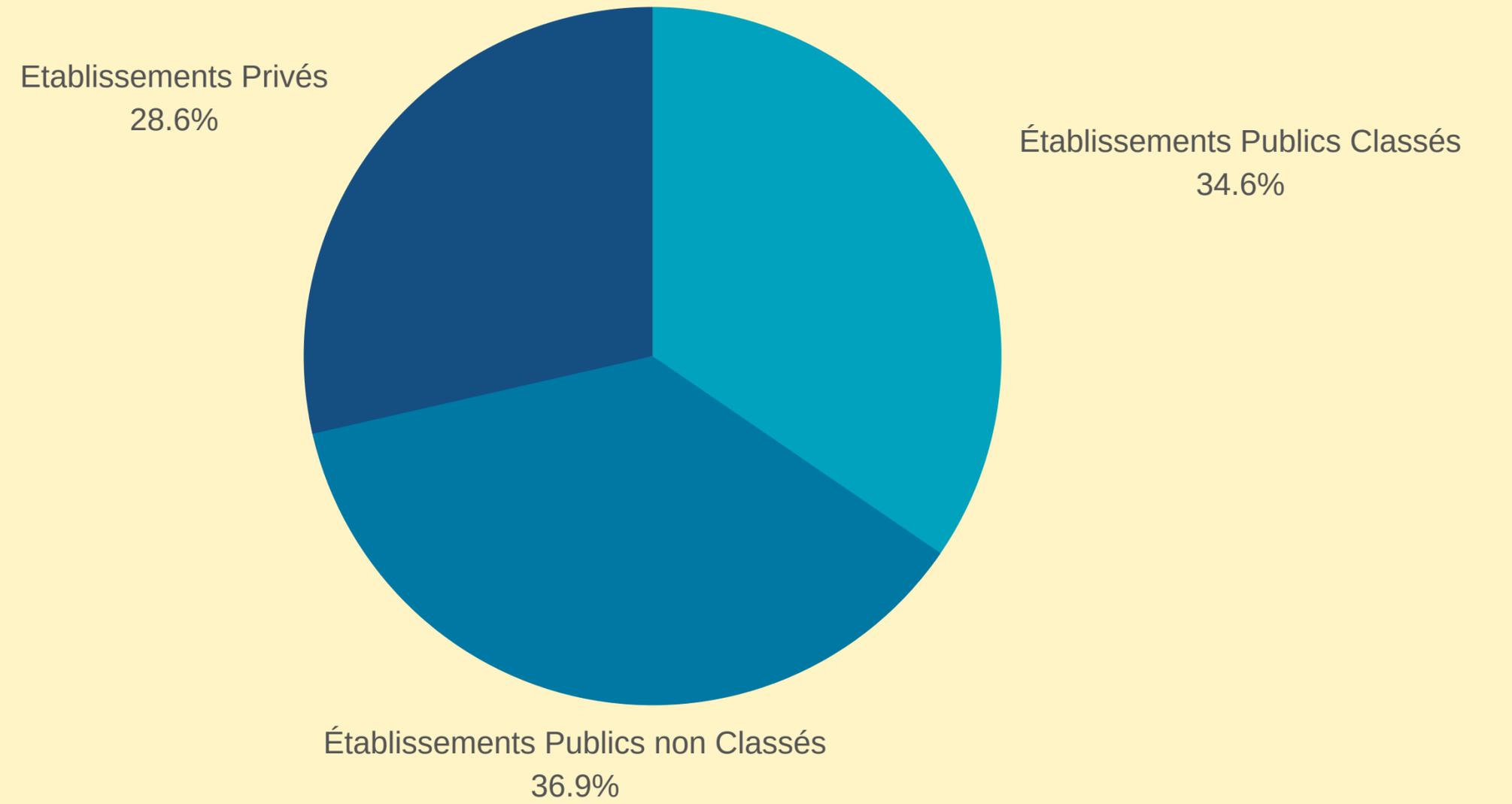


RÉSULTATS



ENQUÊTE SUR UNE RÉOUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS ARTISTIQUES

Fédération Française de l'Enseignement Artistique



305 RÉPONSES

“

Le confinement



65 %

*des Établissements d'enseignement
artistique fermés**

1/3

*des équipes pédagogiques poursuivent les
enseignements collectifs en milieu scolaire*

**ouverture partielle uniquement pour les établissements classés
accueillant des élèves en cycle III, en voie de
professionnalisation ou en classe à horaires aménagés*

95 %

*des équipes
pédagogiques
donnent cours
depuis leur domicile*

60 %

*des structures
restent ouvertes
pour les équipes
pédagogiques*

5 %

*des établissements
artistiques ont
interrompu les cours*

1/4

*des établissements
artistiques ont pu fournir
des équipements
numériques à leurs
professeurs et/ou du
matériel technique pour les
élèves dans le besoin*



Équipement de salle(s) en outils numériques, pour faire de la visioconférence ou de l'enregistrement vidéo



Création d'une plateforme numérique accessible aux enseignants, élèves (et leurs parents) regroupant des tutoriels, documents de travail, vidéos et autres supports pédagogiques



“

A person wearing a crown, with a blue banner overlaid on their face containing the text 'Une réouverture'.

Une réouverture



90 %

des établissements d'enseignement artistique affirment être en capacité d'accueillir l'ensemble de leurs élèves

Autres propositions

Une ouverture prioritaire pour les cours individuels

Une reprise des cours en présentiel toutes les 2 semaines

Principalement pour les cours collectifs

Une réduction des effectifs pour les cours collectifs

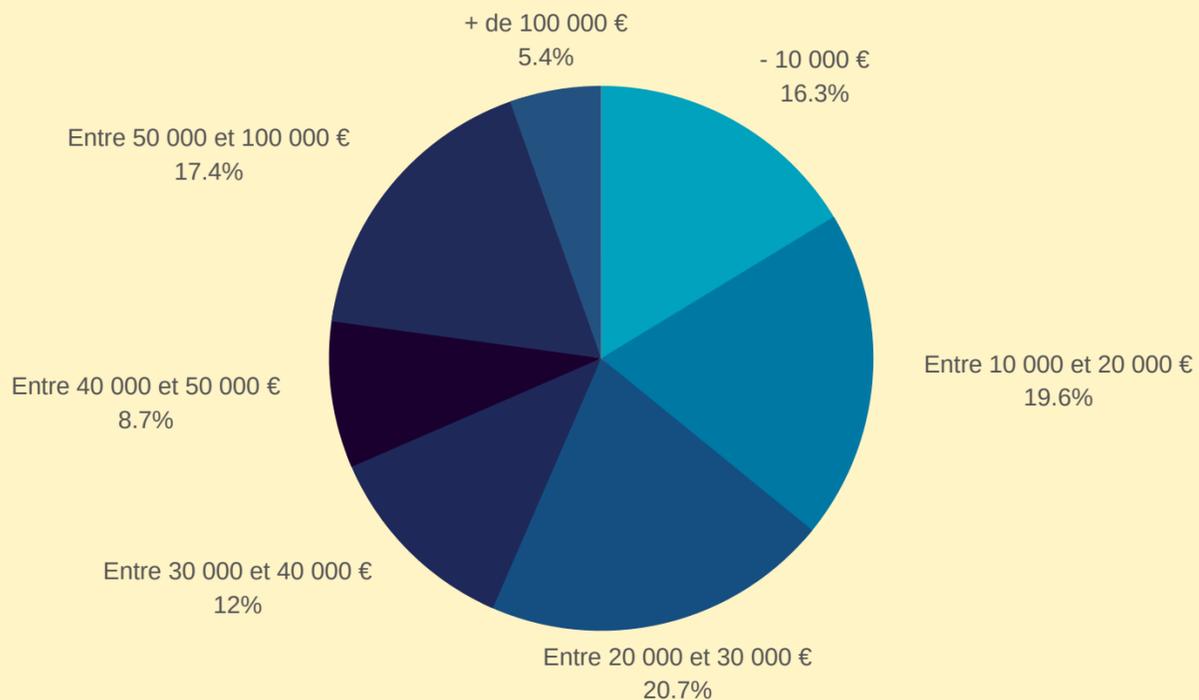
Une reprise des cours en alternant une semaine en présentiel et en distanciel

ou de manière synchrone par demi-groupe en utilisant des moyens numériques de diffusion

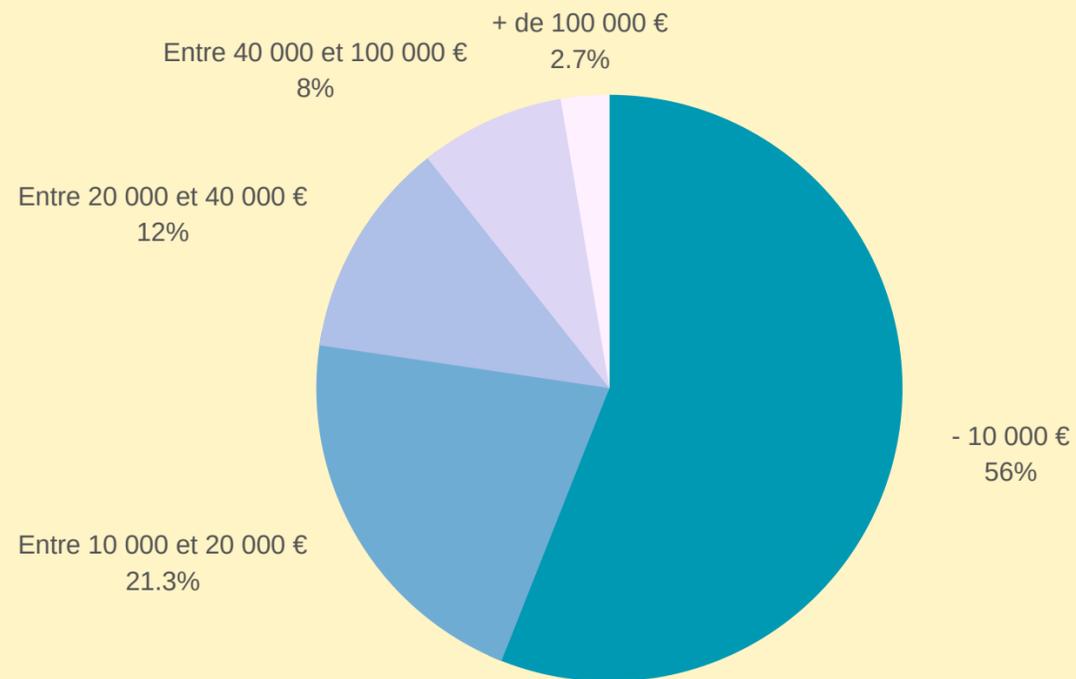
“

Les pertes financières

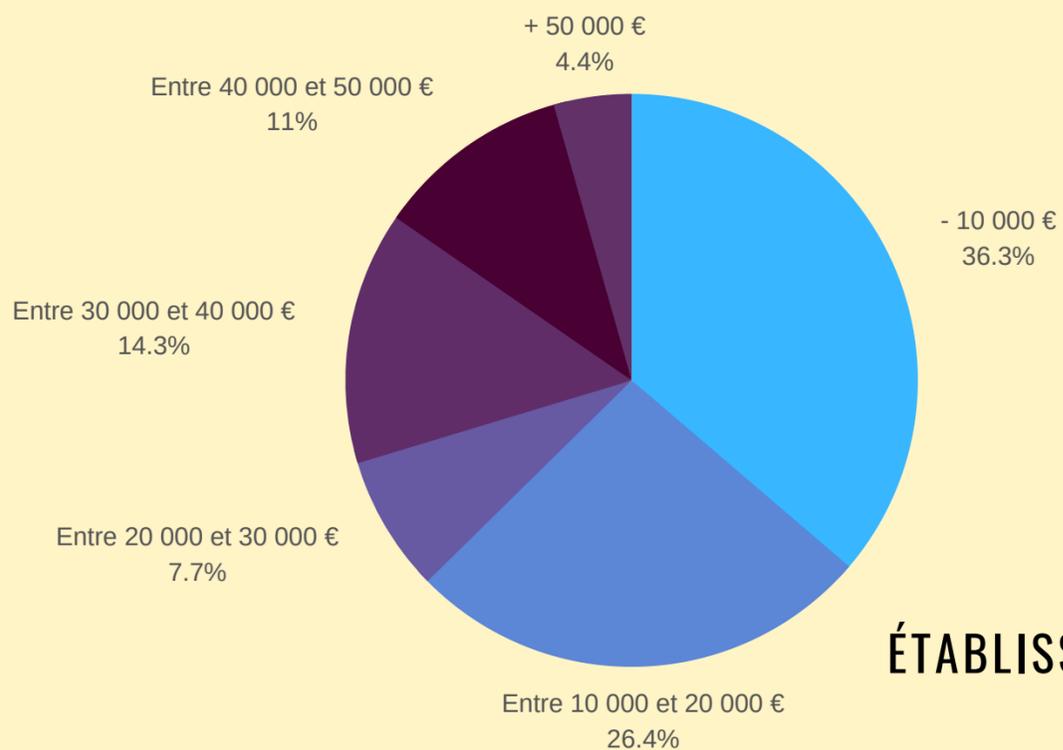
ENTRE 6 000 000 ET 8 200 000 € DE PERTES DE RECETTES POUR 2020



ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CLASSÉS



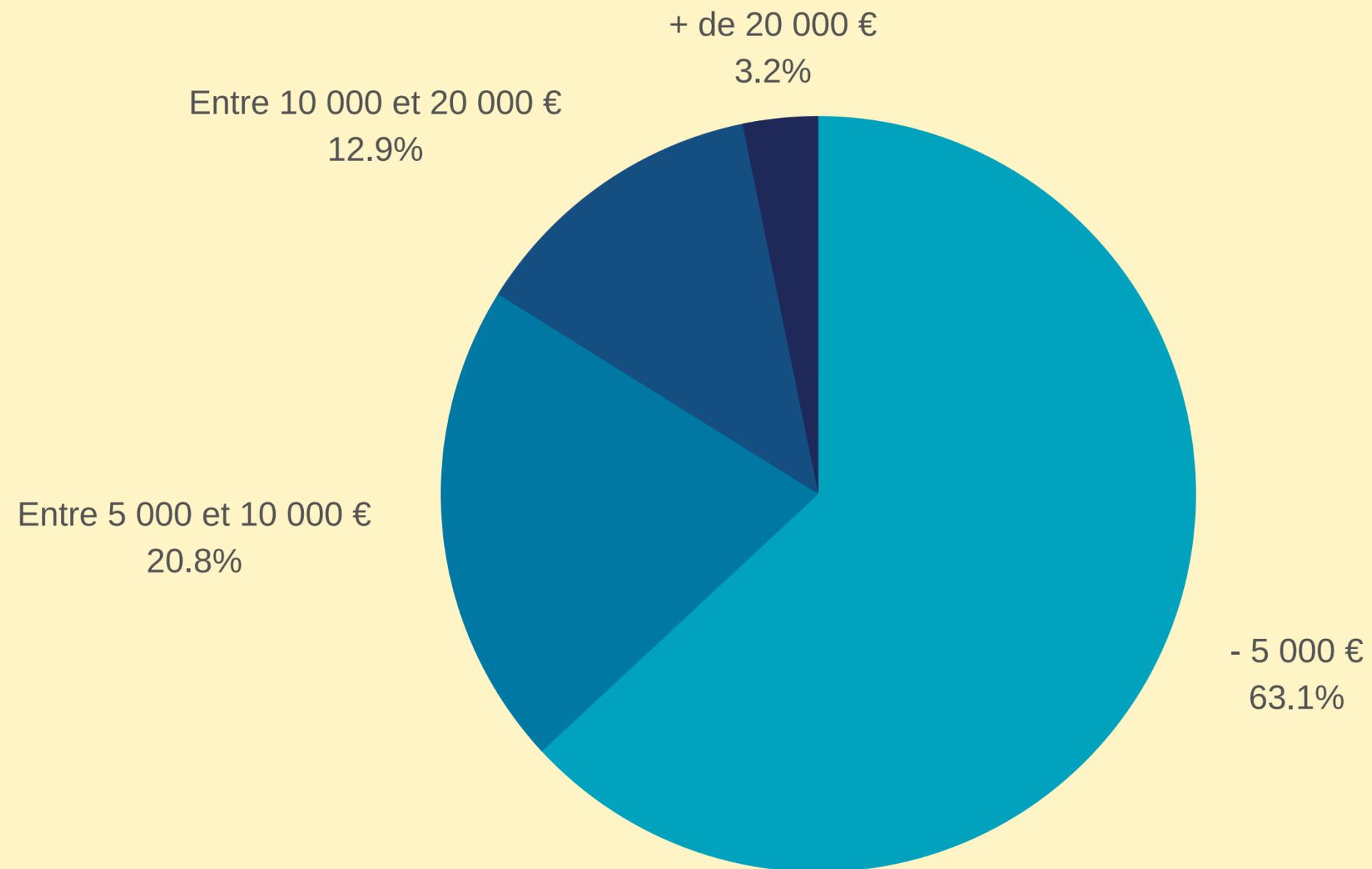
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS



ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NON CLASSÉS

- Cessation de la facturation/prélèvement pour tous les cours ne pouvant être assurés en présentiel.
- Demandes de remboursement d'adhésion suite à l'abandon de certains élèves.
- Arrêt des concerts et des manifestations culturelles initiés par les Établissements Artistiques.





**2 050 000 € DE DÉPENSES EN PROTECTION SANITAIRE (MASQUES, GEL, PLEXIGLASS),
MÉNAGE ET PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE.**

Certains Établissements Artistiques ont également investi dans de l'équipement visio et la mise en place de logiciel pour assurer les cours en distanciel.

“

Les ressources humaines



70 %

des établissements d'enseignement artistique ont perdu des élèves depuis l'annonce du premier confinement *

* 1/4 des Associations ont perdu entre 30 et 95 % de leurs élèves

Publics les plus touchés

Les élèves en pratique collective

Difficulté pour adapter et maintenir les cours collectifs tels que la danse, le théâtre, les orchestres, la chorale et les arts plastiques

Les élèves ne disposant pas du matériel nécessaire

- Difficulté liée à la connexion (ex "zones blanches") ou au manque de matériel numérique
- Difficulté pour certains élèves n'ayant pas accès à leur instrument tels que les percussions, batterie, piano, clavecin, orgue...

Les débutants

Difficulté chez les enfants débutants, en éveil musical ou encore chez les élèves en formation découverte (ne disposant pas d'instrument, l'Établissement Artistique ne pouvant en prêter).

A photograph of a conductor in a dark suit, holding a baton, leading an orchestra. The image is overlaid with a semi-transparent yellow filter. A blue-bordered box contains the text 'LES PRINCIPALES DEMANDES' in blue, bold, uppercase letters.

LES PRINCIPALES DEMANDES

émises par les établissements d'enseignement artistique de la FFEA

- La réouverture des établissements à tous les cycles et toutes les pratiques dans les meilleurs délais en fonction des capacités de chaque collectivité ou conseil d'administration et au regard des consignes sanitaires en vigueur
- Un plan d'urgence pour aider les établissements associatifs
- La mise en place d'outils et de logiciels numériques gratuits à disposition des équipes pédagogiques comme au sein de l'Education Nationale
- Un soutien financier pour l'achat de matériel numérique et de protections sanitaires
- Une aide financière pour prendre en charge une partie du coût d'inscription dans un établissement d'enseignement artistique pour les jeunes et les personnes en situation de handicap, à l'image du "pass'sport"
- Un soutien juridique pour les établissements